

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

**RÉUNION D'INFORMATION
DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 2^{DE} :**

NOUVEAU LYCÉE

Voies générale et technologique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE



SOMMAIRE

- Le nouveau lycée
- La voie générale
- La voie technologique
- Les épreuves du baccalauréat
- L'orientation en classe de seconde

LE NOUVEAU LYCÉE

- Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
 - Un temps dédié à l'orientation en 2^{de}, en 1^{re} et en terminale
 - Deux professeurs principaux en terminale
 - La suppression des séries dans la voie générale, la rénovation des séries dans la voie technologique, un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels
- Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
 - Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
 - Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

- En **seconde GT** : tronc commun + accompagnement personnalisé (AP) (+ options)
- En **première** : tronc commun + 3 spécialités + AP (+ options)
- En **terminale** : tronc commun + 2 spécialités + AP (+ options)

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note finale

60%
de la note finale

ÉPREUVES FINALES

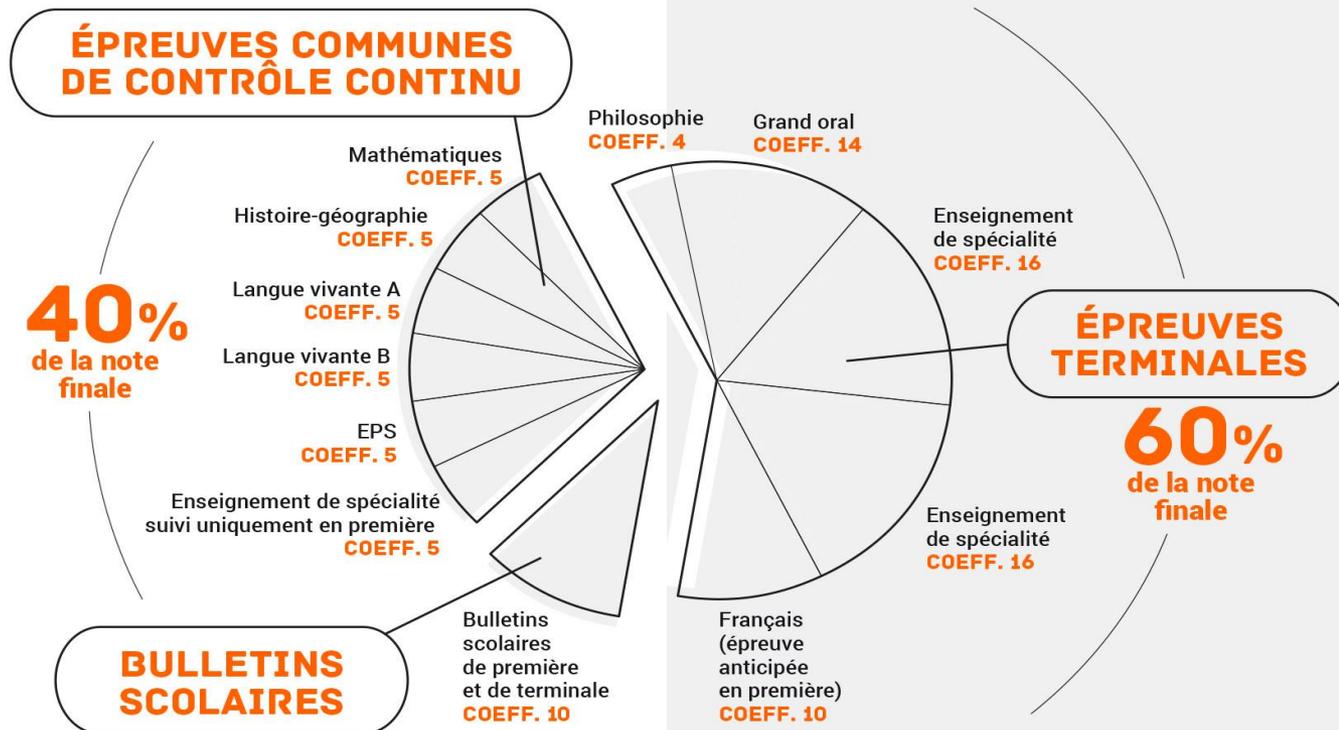
✓ **10%** de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale

✓ **30%** de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale

✓ **1** épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral

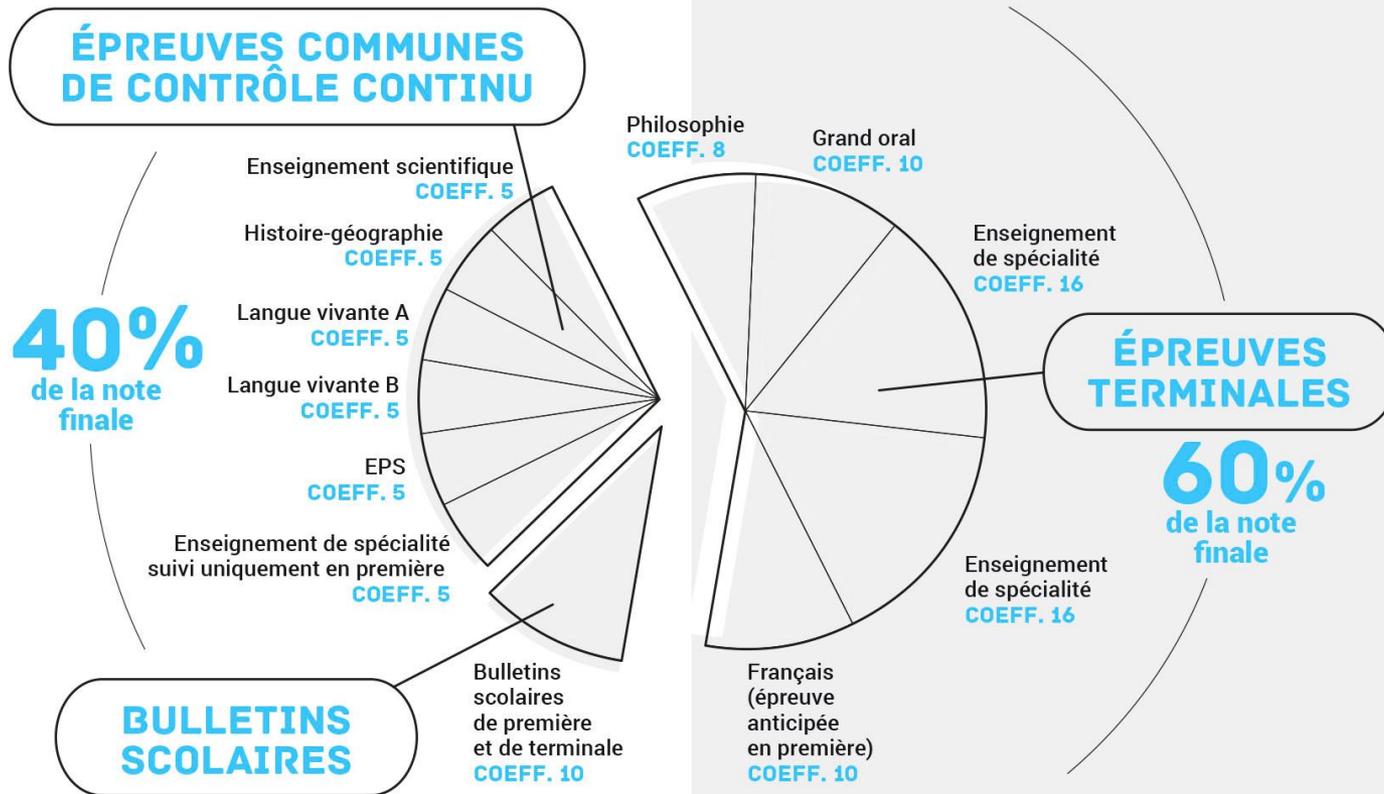
✓ **4** épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Février 2019

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Février 2019

APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?

■ À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :

■ Vers une série de la **voie technologique**

ou

■ En **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe

Voie générale

La première et la terminale

- Les élèves de la voie générale suivent des **enseignements communs** :

Enseignements communs

| | Première | Terminale |
|--------------------------------------|-------------|----------------|
| FRANÇAIS / PHILOSOPHIE | 4 h / - | - / 4 h |
| HISTOIRE GÉOGRAPHIE | 3 h | 3 h |
| ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE | 0 h 30 | 0 h 30 |
| LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B | 4 h 30 | 4 h |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE | 2 h | 2 h |
| ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE | 2 h | 2 h |
| | 16 h | 15 h 30 |

- Les élèves de la voie générale choisissent d’approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
 - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu’ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
 - A la fin de l’année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu’ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

- Les lycées proposent des enseignements de spécialité parmi les suivants (**en bleu, ceux présents au lycée Rémi Belleau**)
 - **Mathématiques**
 - **Physique-chimie**
 - **Sciences de la Vie et de la Terre**
 - **Sciences économiques et sociales**
 - **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
 - **Humanités, littérature et philosophie**
 - **Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (Anglais ou espagnol)**
 - **Anglais monde contemporain**
 - **Arts plastiques**
 - **Cinéma audiovisuel**
 - **Numérique et sciences informatiques**
 - **Sciences de l'ingénieur**
 - Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
 - Arts (musique ou théâtre ou danse ou histoire des arts)
 - Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

- Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances ou compléter son profil :
 - En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel parmi :
 - Section européenne en espagnol ou en anglais : discipline non linguistique histoire géographie
 - EPS
 - Arts plastiques
 - Cinéma audiovisuel
 - Musique
 - Langues et cultures de l'antiquité (latin)
 - En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
 - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
 - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

Voie technologique

La première et la terminale

■ Les différentes séries :

- Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité

(en bleu les séries présentes à Rémi Belleau) :

- **STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable**
- **STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion**
- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

■ Des enseignements optionnels :

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique pourront choisir un enseignement optionnel (au plus) parmi :

Arts plastiques, cinéma audiovisuel, EPS.

LES ENSEIGNEMENTS

■ Enseignements communs :

- Français (en première) : 3h
- Philosophie (en terminale) : 2h
- Histoire Géographie : 1h30
- Langues vivantes (A et B) : 4h (dont une heure de co-enseignement avec un professeur de la spécialité du bac)
- Education physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18h00 sur l'année

■ Enseignements de spécialité :

- 3 enseignements de spécialité en première
- 2 enseignements de spécialité en terminale
- Les enseignements de spécialité sont déterminés par la série

Les épreuves du baccalauréat

LE BACCALAURÉAT

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - **1 épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
 - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.

- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
 - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
 - **30 % pour des évaluations communes** organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

LE CONTRÔLE CONTINU

Le contrôle continu compte pour **40%** dans la note finale du baccalauréat avec deux types d'évaluation :

- Des évaluations communes qui représentent **30%** de la note finale du baccalauréat et sont organisées en première et en terminale
 - Elles sont organisées en trois séquences, sur le modèle des « bacs blancs » actuels :
 - Deux séquences d'épreuves lors des deuxième et troisième trimestres de la classe de 1^{re}
 - Une séquence d'épreuves au cours du troisième trimestre de la classe de terminale.
 - Elles portent sur les enseignements communs qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
 - Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymées et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.

- Les notes des bulletins scolaires de première et de terminale compteront pour l'obtention du baccalauréat, à hauteur de **10%**

ÉTAPES DE LA SCOLARITÉ DES FUTURS BACHELIERS 2023

Rentrée 2021 :

- 2^{ème} et 3^{ème} trimestre de l'année scolaire 2021-2022 : deux séquences d'évaluations communes (EC) en classe de première
- Juin 2022 : épreuves anticipées de français en première (écrites et orales)

Rentrée 2022 :

- Printemps 2023 : deux épreuves de spécialités
- 3^{ème} trimestre de l'année scolaire 2022-2023 : une séquence d'évaluations communes
- Juin 2023 : épreuves écrites de philosophie et épreuve orale terminale « le grand oral »

Juillet 2023 : délivrance du baccalauréat

L'orientation en 2^{de} générale et technologique

■ CONSEILS POUR CHOISIR VOS ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

- 1. Se poser la question : Quel métier je souhaite faire plus tard, quelles études sont nécessaires pour faire ce métier?

Consultez <http://www.horizons2021.fr> Cette application développée par l'ONISEP vous permet de voir toutes les correspondances possibles entre des combinaisons d'enseignements de spécialité et des « horizons » vers de futures études supérieures ou activités professionnelles.

- 2. Choisissez des enseignements de spécialité qui vous plaisent et dans lesquels vous êtes déjà à l'aise, ou bien qui vous tentent vraiment. Vos goûts seront les meilleurs moteurs de votre motivation et de votre réussite.
- 3. Vos parents et vous-mêmes pouvez demander des conseils à votre professeur principal et au personnel d'orientation de votre lycée.
- 4. Consultez le site officiel qui vous est dédié <http://www.secondes-premieres2020-2021.fr/> . Développé par l'ONISEP, c'est une mine d'informations et de ressources pour vous aider à concevoir peu à peu un projet d'orientation et à choisir vos enseignements de spécialité.

Horizons 21 - Construisez vos ch... x

Non sécurisé | horizons21.fr

Applications Google Gmail MENE1331299N -...

onisep MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

HORIZONS21

CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

Simulez vos combinaisons de spécialités et découvrez les perspectives de formations et de métiers qui s'offrent à vous.

Vous êtes actuellement en classe de ...

Seconde générale et technologique

Première générale

Première technologique

© MENJ - MESRI - ONISEP 2019 | Infos légales | Données personnelles

FR 16:00 21/01/2020

Horizons 21 - Construisez vos ch... x +

Non sécurisé | horizons21.fr

Applications Google Gmail MENE1331299N -... M

HORIZONS21

CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

Retour à l'accueil vous êtes en **seconde générale et technologique** vous voulez poursuivre en **voie générale** COMMENT CA MARCHE ?

Testez vos combinaisons en sélectionnant 3 enseignements de spécialité

- Arts
- Biologie-écologie
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques**
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Mathématiques**
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie**
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales

Découvrez les univers formations et les métiers qui s'offrent à vous en cliquant sur les +

- Arts et industries culturelles
- Droit et sciences politiques
- Informatique, mathématiques et numérique
- Lettres, langues et communication
- Santé
- Sciences du vivant et géosciences
- Sciences économiques et de gestion
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques

FAIRE UNE NOUVELLE SIMULATION

© MENJ - MESRI - ONISEP 2019 | Infos légales | Données personnelles

Horizons 21 - Construisez vos choix

Non sécurisé | horizons21.fr

HORIZONS21

CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

Retour à l'accueil | vous êtes en **seconde générale et technologique** | vous voulez poursuivre en **voie générale** | COMMENT CA MARCHE ?

Testez vos combinaisons en sélectionnant 3 enseignements de spécialité

Découvrez les univers formations et les métiers qui s'offrent à vous en cliquant sur les +

Sciences du vivant et géosciences

| UNIVERS FORMATIONS | UNIVERS MÉTIERS |
|--|--|
| <p>Quelques exemples de formations accessibles dans cet univers</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Licences et licences professionnelles : STAPS, sciences de la vie, sciences de la Terre, sciences de la vie et de la Terre, sciences pour la santé... ● Classes préparatoires scientifiques pour les écoles d'agronomie, les écoles vétérinaires, les écoles d'ingénieurs spécialisés dans le domaine des biotechnologies, des géosciences ou de l'environnement... ● Cursus master en ingénierie (CMI) ● Écoles d'agronomie, écoles d'ingénieurs en biotechnologies, en sciences de la Terre ou en environnement, écoles vétérinaires, écoles du paysage... ● DUT (à noter : les bacheliers technologiques sont prioritaires sur ces formations) : DUT génie biologique option génie de l'environnement ou diététique ou analyses biologiques et biochimiques ; chimie ; génie chimique-génie des procédés ; hygiène-sécurité-environnement ; agronomie, industries | <p>Quelques exemples de métiers pour explorer cet univers</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Agronome ● Astrophysicien ● Biologiste ● Bioqualiticien ● Chargé hygiène sécurité environnement ● Géologue ● Géotechnicien ● Ergonome ● Entraîneur sportif ● Ingénieur agronome ● Ingénieur environnement ● Météorologiste ● Professeur des écoles ; professeur de collège et de lycée ● Responsable management et marketing sportif ● Technicien biologiste ● Technicien supérieur en biologie médicale, industrielle ou recherche ● Technicien supérieur en station d'épuration des eaux |

© MENJ - MESRI - ONISEP 2019 | Infos légales | Données personnelles

PARCOURSUP VOUS INDIQUE LES SPECIALITES RECOMMANDEES POUR CHAQUE FORMATION

■ <https://dossier.parcoursup.fr/Candidat/carte>

Exemple pour faire Médecine (PASS) à l'Université de Tours

■ **Parcours conseillé par la formation**

■ **En première générale**

■ Pour réussir pleinement dans la formation, il est conseillé aux lycéens de suivre les enseignements de spécialité **Physique-Chimie** et Sciences de la Vie et de la Terre (ou **Biologie-écologie** en lycée agricole), complétés d'un troisième enseignement de spécialité de leur choix.

■ **En terminale générale**

■ Pour réussir pleinement dans la formation, il est conseillé aux lycéens de suivre au moins l'un des deux enseignements de spécialité suivants : **Physique-Chimie** ou **Sciences de la Vie et de la Terre** (ou **Biologie-écologie** en lycée agricole).

■ NB : Les lycéens faisant d'autres choix de parcours peuvent également réussir dans la formation, grâce à leur motivation et à l'appui des dispositifs de réussite (OUI-SI) mis en place pour les accompagner.

AU 2ND TRIMESTRE EN SECONDE

- À la fin du deuxième trimestre, chaque élève devra formuler des **souhaits d'orientation** grâce au téléservice orientation (TSO) renseigné par les parents, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.
- Si possible se rendre aux journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur : universités, écoles d'ingénieur, IUT, lycée ayant des classes préparatoires aux grandes écoles ou des BTS

COMMENT D SA VOIE D'OR *après la 2^e* *et techn*

De quoi ai-j

Identifiant et m

de mon compte unique EduConnect c

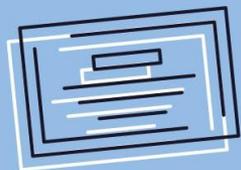
LES CHOIX POUR LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- Pour la **voie générale**, au 2^{ème} trimestre, chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité*** qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- Ces pistes font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1^{re}.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

* voire 5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement.

D'AUTRES ORIENTATIONS POSSIBLES A LA DEMANDE DE LA FAMILLE

- Le passage direct en première professionnelle par la procédure passerelle. En fonction des places disponibles.
- Le redoublement en seconde de lycée professionnel
- L'orientation en CFA (Centre de formation d'apprentis). La famille contacte directement le CFA sans passer par le lycée.



LE BACCALAURÉAT 2021, C'EST :

- + plus D'ACCOMPAGNEMENT
- + plus D'ÉGALITÉ
- + plus DE RÉUSSITE